



Référence : ASP/2017/15

Secretariat - Secrétariat

Dakar, le 2 juin 2017

Excellences,

Je me réfère à la note verbale ICC-ASP/16/S/LDC/05 en date du 7 mars 2017, et tiens à rappeler qu'à sa quinzième session, au paragraphe 127 de la résolution ICC-ASP/15/Res.5, l'Assemblée a demandé aux États, aux organisations internationales, aux particuliers, aux entreprises et aux autres entités de verser en temps utile des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale afin de permettre la participation des pays les moins avancés et d'autres États en développement.

Malheureusement, les contributions versées au Fonds en 2016 sont presque épuisées et aucune contribution n'a encore été reçue en 2017. Pour garantir que les décisions de l'Assemblée soient le reflet des priorités, des idées et des préoccupations de tous les États Parties, il est important que tous les membres de l'Assemblée aient la possibilité de participer à sa session.

J'encourage donc fortement les États à faire une contribution au Fonds d'affectation spéciale. Les contributions au Fonds peuvent être versées directement sur le compte bancaire indiqué en annexe.

Les gouvernements des pays les moins avancés et d'autres pays en développement souhaitant faire appel aux ressources du Fonds d'affectation spéciale à l'occasion de la seizième session de l'Assemblée, qui doit se tenir du 4 au 14 décembre 2017 à New York, peuvent présenter une demande en utilisant le formulaire ci-joint. La demande devra être soumise au plus tard le 20 octobre 2017.

Je vous prie d'agréer, Excellences, l'expression de mes sentiments distingués.

Sidiki Kaba  
Président  
Assemblée des États Parties  
au Statut de Rome  
de la Cour pénale internationale

## Annexe

Nom de la banque	Rabo Bank
Adresse	Korte Vijverberg 2, 2502 AR The Hague Postbus 11695, The Hague, the Netherlands
Compte au nom de	International Criminal Court
Description du compte	<b>Contributions to LDC Trust Fund</b>
Numéro du compte	1494.64.762
SWIFT	RABONL2U
IBAN	NL74RABO0149464762